



Cahier des charges

Fonction: Président de la Commission

Subordonné à: Conseil de direction de la FMS

Description des activités:

- Assume l'ensemble des tâches relatives à la fonction de coordinateur de sa région

EN PLUS

- Est responsable de la Commission auprès du Conseil de direction de la FMS.
- Représente la Commission auprès des partenaires, tiers et médias.
- Soutient les coordinateurs régionaux et les délégués.
- Assure les démarches en vue de la réussite de la mission donnée aux délégués.
- Intervient en cas de litige.
- Dynamise les contacts en relation avec la CSR - FMS et le monde de la moto (clubs, groupes etc.).
- Représente positivement la CSR et la FMS.
- Soumet un budget au CD et le fait respecter, est responsable pour les finances de la CSR, peut effectuer des dépenses en respectant son Budget.